



MONTFERRAND

SOMMAIRE

- p. 2 / 5 - Vie du village
- p. 6 - Ecole
- p. 7 / 10 - Associations
- p. 11 - Commissions
- p. 12/13 - Initiatives citoyennes
- p. 14 - Réunions du conseil municipal
- p. 15 - Montferrand en images
- p. 16 - Actualités

73

EDITO DU MAIRE

2023 se termine dans un contexte international difficile. Espérons que 2024, année olympique, soit plus réjouissante, que nos athlètes français soient à la hauteur de l'événement, qu'ils nous fassent vibrer, qu'ils nous réjouissent de leurs performances, tant pour les jeux olympiques que paralympiques.

Pour nous, 2024 sera l'année d'application du PLU (plan local d'urbanisme). Enfin! Et oui, après 8 ans de tergiversations, d'attente, de discussions, d'échanges, de négociations, d'immobilisme pour cause de pandémie, le projet a été arrêté et sera soumis à l'enquête publique du 22 janvier au 23 février prochains. N'hésitez surtout pas à venir consulter le dossier et à déposer vos observations sur le registre ouvert à cet effet aux dates indiquées. Comme il faut vivre avec son temps, vous aurez aussi également toutes ces informations sur le site internet de la mairie (<https://montferrand-seuil-de-naurouze.fr/>). Nous restons à votre disposition pour toute information à ce sujet, n'hésitez pas à venir vers nous. Un article, dans ce bulletin, précise toutes les modalités.

Dès à présent, je vous invite à noter dans vos agendas notre traditionnelle soirée des vœux à la population. Elle aura lieu le samedi 13 janvier 2024 à 18h dans la salle des fêtes. Comme chaque année, ce sera l'occasion de nous retrouver, de nous rencontrer, autour d'un apéritif très dînatoire. Les événements locaux de 2023 y seront retracés, les nouveaux arrivants seront accueillis, les projets à venir seront évoqués. Je compte sur votre présence.

Pour l'heure, vous retrouverez dans ce bulletin n° 73 de nombreux articles relatant la vie de notre village durant les six derniers mois. Les membres de la commission communication y travaillent assidûment et je les remercie pour le temps, important, passé à la rédaction, au choix des photos, à la relecture, la mise en page, pas si simple non plus, étant l'œuvre de Philippe Benoist, notre photographe local.

Je remercie également l'ensemble de nos conseillers municipaux, tous investis dans différentes commissions (travaux, espaces verts, affaires scolaires, ...). Une toute dernière, plus éphémère, a été créée cet été. Elle était chargée de la dénomination des voies communales. Avec l'arrivée de la fibre optique (elle sera, en principe, au village fin 2024, donc chez vous courant 2025), avec la nouvelle législation applicable aux communes de moins de 2000 habitants au 1^{er} juin 2024, nous avons dû nommer toutes les routes desservant un immeuble. Dans les prochaines semaines, vous aurez un courrier vous précisant votre numéro d'habitation et l'appellation de votre chemin. Ne soyez pas surpris, la numérotation est faite au mètre. Ces désignations ne concernent que les voies qui étaient sans nom jusque-là. Des précisions sont données plus loin.

Je vous laisse à la lecture de notre petit « journal ». En attendant de vous retrouver le 13 janvier, je vous souhaite, à vous et tous vos proches, de belles fêtes de fin d'année. Que le Père Noël soit généreux, que ce 25 décembre soit un jour de retrouvailles et de rassemblements familiaux. Quant à 2024, avant que je ne le fasse de vive voix, je souhaite que cette nouvelle année soit remplie de joies simples, de petits bonheurs successifs, et surtout vous garde en bonne santé.

Joyeux Noël et bonne année 2024 à tous.

Christophe PRADEL

VIE DU VILLAGE



Éclairage public

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent bulletin municipal, le fonctionnement de l'éclairage public a été amélioré. Nous avons finalisé l'installation des horloges automatiques qui pilotent l'éclairage public des deux zones du village « école » et « haut du village ».

Ainsi, notre village poursuit sa démarche d'économie d'énergie en éteignant l'éclairage public branché sur le réseau électrique dans le centre bourg environ de 23 heures à 6 heures. Pour info, cet éclairage est mis automatiquement en marche à la tombée du jour jusqu'au lever du soleil.

Info complémentaire : le phare, la partie intra-muros de « la ville », Saint Pierre et les hameaux de Naurouze et de Saint Laurent sont toujours pilotés par une armoire standard. Les hameaux des Metches et d'En Bonis (en partie) fonctionnent avec des candélabres solaires.

La nouvelle installation nous fait bénéficier des techniques modernes en permettant une remise en marche de l'éclairage pendant les heures d'extinction via une application sur smartphone. C'est ainsi qu'en diverses occasions (fête du

village, location de la salle des fêtes), il sera possible de maintenir l'éclairage tout en respectant les horaires et contraintes légales.

L'application utilisée optimise ainsi le fonctionnement de l'éclairage public et engendre une réelle économie : pour une situation d'éclairage moyen de 3600 W l'économie engendrée est de 9180KWh par an et de 1,09 TCO2 par an. Par ailleurs, il sera également possible de faire des simulations sur les périodes d'éclairage effectuées. En résumé : la lumière quand il le faut.



Cartes d'identité et passeports

Depuis le 6 juin, 13 communes du territoire de la CCCLA (Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois) expérimentent la délivrance de cartes d'identité et passeports, en soutien à la mairie de Castelnaudary quelque peu submergée par le nombre de demandes. Ainsi, en six mois, 768 dossiers ont été instruits par ce groupe de petites localités, ce qui représente 4,5 mois de rendez-vous sur la ville de Castelnaudary. C'est donc un franc succès pour ce nouveau service, à tel point que trois communautés de communes, sur le territoire français, s'y sont intéressées et ont sollicité des informations.

Pour Montferrand, un mardi par mois, nous recevons des demandeurs de tout le territoire de la « com-com » (communauté de communes). Ce jour-là, une affiche sur la porte précise que le secrétariat de mairie est exclusivement réservé à ce service.



Grâce au dispositif de recueil mobile, le cerfa, les pièces jointes, la photo, les empreintes digitales sont numérisées et stockées. L'appareil est ensuite « vidé » une fois par semaine sur le DR (dispositif de recueil) fixe de la cité chaurienne.

Le gain de temps se situe dans la prise de rendez-vous. Nous insistons sur la complétude du dossier, condition impérative pour la bonne instruction par les services de l'Etat avant fabrication de la pièce.

Même si les délais de livraison des titres se sont raccourcis, nous vous invitons à vérifier la validité de votre pièce d'identité, anticiper les demandes de passeports avant tout déplacement à l'étranger (la CNI peut être refusée à l'intérieur de la communauté européenne si sa validité se situe dans les 5 ans supplémentaires). Quant aux enfants, nous

conseillons fortement les parents à demander une carte d'identité, le livret de famille ne présentant aucune garantie lors d'un examen, au passage à la frontière (Pas de la Case, Espagne...) ou à l'embarquement dans un aéroport.

Le service de cartes d'identité/passeports est à votre disposition, utilisez-le.



VIE DU VILLAGE

Enquête publique

Par délibération du 11 février 2016, le conseil municipal décidait l'élaboration d'un plan local d'urbanisme (PLU) en lieu et place de la carte communale actuelle instaurée en 2008.

Cette décision était sans compter sur la mouvance de la législation, impactant, dans son sillage, les documents des communes mais également des SCOT (schémas de cohérence territoriale) révisés régulièrement, sur l'épidémie de COVID, sur les négociations parfois animées avec les différents organismes de l'état. Au final, huit ans auront été nécessaires pour, enfin, parvenir à nos fins.

En tenant compte des prérogatives de l'Etat et de ses services (direction départementale des territoires et de la mer, service départemental de l'architecture,...), des organismes associés (chambres consulaires, CD-PENAF, Agence Régionale de Santé,...), des capacités de nos réseaux (voirie, eau, électricité, assainissement,...), des services existants, nous avons tenté la conception d'un document soucieux de maîtriser le développement urbain, de maintenir le cadre de vie, d'accueillir de nouveaux habitants, le tout en conservant cette harmonie paysagère qui fait l'unicité de notre localité.

Le tribunal administratif de Montpellier a désigné Mr Guy CANO en qualité de commissaire-enquêteur. L'enquête publique sera ouverte du 22 janvier 2024 au 23 février 2024. Il sera à votre disposition le

lundi 22 janvier de 9h à 12h, le mercredi 14 février de 14h à 17h, le vendredi 23 février de 14h à 17h.

Le dossier d'élaboration du PLU est consultable en mairie sous format papier. Vous pouvez, également visualiser le dossier sur notre site internet (montfertrand-seuil-de-naurouze.fr – rubrique « Enquête publique »).

Durant la période d'ouverture de l'enquête publique, vous pourrez déposer vos observations sur un registre ouvert à cet effet, aux heures de présence de notre secrétaire de mairie (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi de 9h à 12h).

En parallèle de l'enquête du PLU, trois autres enquêtes seront menées :

- Abrogation de la Carte Communale ;
- Approbation du périmètre des abords des monuments historiques ;
- Déclassement de 22 m² du domaine public chemin des Tounisses.

N'hésitez pas à contacter nos services pour toute information relative à ces enquêtes.



Adressage de toutes les habitations

Vous avez peut-être constaté que, dans beaucoup de communes, fleurissent, en pleine campagne, des numéros sur des habitations. Si toutes les rues du village et des hameaux bénéficient d'une appellation, il n'en est pas de même pour les écarts de tout notre territoire.

La législation, notamment en prévision de l'arrivée de la fibre optique, nous oblige à régulariser cette situation. Une commission, au sein du conseil municipal, a travaillé sur ce dossier. Dans les prochaines semaines, les habitants de Montferrand qui n'ont pas encore de numéro, seront informés de l'adressage de leur maison.

Dès réception, nous vous demandons d'utiliser cette nouvelle dénomination pour éviter toute confusion.

Pour les noms des lieux-dits, vous pourrez les conserver en « complément d'adresse », l'adresse principale étant celle que nous vous indiquerons (avec numéro et nom de la voie).

Toutes les adresses seront ensuite rentrées par nos soins dans une base nationale accessible aux administrations, fournisseurs d'énergie ou de télécommunications, secours, entreprises, livreurs,...

Lorsque vous aurez été informés de votre nouvel adressage (par courrier postal et /ou courriel), vous pourrez vous connecter sur le site officiel www.service-public.fr qui vous permettra de communiquer gratuitement votre changement de coordonnées aux principaux organismes publics et privés à partir de la page « changement d'adresse en ligne ».

Nos services restent à votre disposition.

VIE DU VILLAGE



Participation citoyenne

Quinze Montferrandais ainsi que Mr le maire ont choisi de s'engager dans la démarche « participation citoyenne ».

Cet engagement est un des leviers permettant le bien vivre dans notre commune en laissant le moins de répit possible aux personnes mal intentionnées et susceptibles de troubler notre tranquillité et l'ordre public. La réunion avec le major

Lhéraut a permis de rappeler les règles et les limites de leurs actions.

Pour ce faire, ils ont aussi besoin de votre aide : n'hésitez pas à faire preuve de vigilance vis à vis de véhicules ou d'individus pouvant paraître suspects.

Les renseignements sur les véhicules (marque, couleur, **immatriculation**, signes particuliers...) et sur les personnes (nombre, description, accent,...) peuvent leur être transmis très rapidement. À défaut, il est important d'indiquer la date, l'heure et la localisation.

Ces informations seront « remontées » à la brigade de gendarmerie de Castelnaudary aux fins de vérifications.

De plus, lors de votre absence de chez vous (voyages, vacances...), il est recommandé d'en informer la gendarmerie de Castelnaudary dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances pour mettre en place le passage de patrouilles.

Parmi les 15 bénévoles, vous aurez, certainement, un voisin, une connaissance. N'hésitez pas à les rencontrer pour échanger avec eux.

Nous remercions pour leur investissement et leur abnégation (les secteurs ne sont pas limitatifs) :

- ▶ Marie ARFEUX - Hauts du village, Les Metches Hautes, Le Verger
- ▶ Valérie BARBASTE - St Laurent et tout le secteur nord de la commune
- ▶ Christelle BELLEGO - village côté est / mairie
- ▶ Lucie BILLIATO-BERIAL - Village versant sud / Coustous
- ▶ Guy BONDOUI - Naurouze / Voie d'Aquitaine / Chemin de l'Ecluse, / Route de Ségala / Obélisque
- ▶ Julien CARDON - Pech de Las Fourquos / Mazeyrac / En Borios
- ▶ Thierry DEL BEN - Naurouze / Pupel / Fount d'Alzouno
- ▶ Franck EVENO - Naurouze / Rivière d'Aillade / Rivière des Jones / place de Verdun
- ▶ Serge FONQUERGNE - En Bonis / En Jalvi / La Rigole
- ▶ Bernard LE MOAL - village / chemin de la Fount dès Faourès / traverse du Récantou d'Enjanrous
- ▶ Alain MARSAC - Metches Basses / Les Sapinettes / La Chesnaie / Lassalle
- ▶ Christophe PRADEL - secteur nord : Bourgougnou / Cousse / La Fourcade / La Janatte
- ▶ Claude PRADEL - secteur est de la commune : Les Cariès / Le Barquier / En Rivals / St Jean du Cammas Viel / Le Callaguès / En Poucet
- ▶ Régis QUINTA - Secteur Las Touzeilles / Les Pagès / La Belle Etoile
- ▶ Philippe RIVIERE - village / Saporte / chemin du Calvaire / Le Majesté
- ▶ Frédéric VOULOZAN - village côté ouest / Barri Grand / Aire Vieille.

Hébergements de tourisme

Suite à l'incendie mortel survenu le 9 août 2023 dans le Haut-Rhin, il est rappelé que les établissements équipés de locaux à sommeil dont la capacité d'accueil est inférieure ou égale à 15 personnes doivent être déclarés en mairie. Au-delà de 15 personnes, une autre législation s'applique. Ainsi, les locations saisonnières, quel que soit le mode de communication et/ou de réservation auprès de plates-formes (Airbnb, Abritel, Promovacances, Le Bon Coin,...), entre particuliers, auprès d'organismes (Gîtes de France, Clé Vacances,...) **doivent avoir fait l'objet d'une déclaration en mairie.**

Employé communal

Damien Algans ayant pris du grade, il n'est plus à notre disposition. Arnaud Solelhac le remplace. Son intégration a été très courte, il s'est très rapidement adapté à son nouveau poste.



Un écrivain au village

Lors d'un précédent bulletin municipal, nous avons présenté le projet littéraire de Frédéric Tort, habitant de Montferrand, en indiquant son souhait d'écrire plusieurs livres. Son nouvel ouvrage « *Insight* » se présente en trois tomes et est déjà disponible.



VIE DU VILLAGE

Communiqué de presse



Dans le cadre de ses missions d'aménageur numérique au sein du département de l'Aude, le SYADEN est chargé de la réalisation du réseau public Très Haut Débit (THD) audois (en dehors des cœurs des deux agglomérations, déployés par Orange).

Suite à une 1^{ère} phase de couverture de 105 000 prises en fibre optique (FttH), finalisée en 2022, le SYADEN a pour objectif de desservir, à l'horizon 2025, 226 nouvelles communes du département en FttH, correspondant à près de 30 700 foyers, commerces, entreprises et sites publics. Ce déploiement de la 2^{ème} phase du projet, financé par l'ensemble des intercommunalités audoises, dont la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, le Département de l'Aude, l'Etat et le SYADEN vise à aboutir à la généralisation de la fibre optique sur l'ensemble du territoire audois.



C'est le groupement d'entreprises Santerne Méditerranée, titulaire du marché public sur le secteur, notamment sur les communes de AIROUX, MONTFERRAND, MONTMAUR et SAINT-PAULET, qui va effectuer les études de faisabilité sur le terrain dans un premier temps et construire cette infrastructure dans un second temps.

La fibre, insensible aux perturbations électromagnétiques, va permettre une connexion internet ultra-rapide, des téléchargements en un rien de temps, une image télévisuelle haute définition et des usages simultanés d'appareils tout en gardant une connexion fluide. Tout ceci grâce à un débit 100 Mbits/s à 1 Gbits/s (en fonction des offres des opérateurs).

L'exploitation du réseau Très Haut Débit et l'animation commerciale du service ont été déléguées à l'exploitant Emeraude THD - groupe Altitude Infra, en vue de permettre aux opérateurs d'offrir des prestations aux entreprises audoises, services publics et particuliers dans les mêmes conditions tarifaires et de qualité que dans les zones denses françaises.

Les travaux de déploiement vont démarrer prochainement et vont se poursuivre pour une mise en commercialisation prévue pour le 4^{ème} trimestre 2024.

Vous pouvez vous rendre sur les sites du SYADEN (www.syaden.net) et Emeraude THD (www.emeraudethd.fr) pour toutes informations complémentaires.



ECOLE DE L'AUTA



Multiplés projets

- ▶ Une proposition a été émise pour un grand défi « vivre-bouger ». En collaboration avec les temps scolaires, périscolaires et maison, elle pourrait se dérouler entre février et avril et aurait pour but d'encourager tous les enfants à bouger
- ▶ Dès le 22 avril 2024, l'Atelier « Je roule à vélo » avec une initiation au code de la route sera dédiée aux enfants de 3 à 6 ans.
- ▶ Le 23 mai 2024 avec le concours de l'école, des TAP, de l'école de musique de Castelnaudary et des musiciens de l'armée, tous les enfants de l'école et la partie théâtre des TAP donneront le spectacle Anakrôn 2, Max et les Ogres



D'autres projets ont été envisagés :

- ▶ La fabrication d'objets pour les personnes isolées du village dont la distribution serait effectuée à pied (Association des parents d'élèves)
- ▶ La sensibilisation aux dangers d'Internet ainsi que celle au premiers secours à partir de lecture de livres
- ▶ Enfin la Kermesse organisées par l'APE se déroulera le samedi 22 juin 2024.



Evènements pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Dès la rentrée, de nombreuses activités ont été initiées. L'objectif est de faire découvrir aux enfants plusieurs disciplines afin d'ouvrir leur esprit vers le monde extérieur. A cet effet, toute coopération proposée par des bénévoles sera étudiée.

Avec la collaboration du Club de Castelnaudary pour les enfants volontaires de plus de 6 ans une initiation au Base-Ball (3 séances du 12 au 22 septembre 2023) a été initiée.

Pour les 2 à 6 ans : l'atelier « Je roule à vélo » (d'octobre à novembre) a été mis en place pour savoir rouler, pédaler et freiner.

Les enfants fréquentant la garderie ont fabriqué des décorations pour la soirée Halloween du mardi 30 octobre 2023

A compter du 9 novembre, l'atelier tricotage au crochet a été proposé aux enfants de 9 à 11 ans.



Appel aux bonnes volontés

À compter du 25 novembre jusqu'au printemps, des partenaires sont recherchés pour participer à une action citoyenne, le projet étant de végétaliser la cour de récréation et de l'entretenir.

Une école de proximité

L'école de l'Auta permet aux enfants de Montferand et d'Airoux de disposer d'une structure scolaire à proximité.

Quatre classes avec un enseignement de qualité, une cuisine sur place pour une restauration adaptée et des animations hors temps scolaire :

- ▶ 15 élèves en maternelle (toute petite section, petite section et moyenne section)
- ▶ 24 élèves en grande section de maternelle et CP
- ▶ 19 élèves en cours élémentaire
- ▶ 20 élèves en cours moyen

Soit 78 élèves.

Séquences d'évènements

- ▶ Les enfants de 6 à 11 ans se sont investis sur la préparation d'un spectacle. Cette représentation alliant théâtre et danse sur le thème de Blanche Neige sera mise en scène le 9 février 2024 après l'école. Un marché de Noël, notamment avec les objets réalisés par les enfants de l'école, a été organisé le 15 décembre lors de la soirée organisée par l'APE.
- ▶ Un atelier tricotage aux aiguilles proposé aux enfants de 9 à 11 ans (cours moyen), débutera le 29 février 2024.
- ▶ Tous les enfants de l'école participeront au Carnaval sur le thème des Jeux Olympiques le 5 avril 2024.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS

Les Anciens Combattants

Président : Bernard LE MOAL,

Contact : 06 75 06 10 53

Chaque année des commémorations de qualité

Le 11 Novembre 2023, MONTFERRAND, a commémoré la fin de la 1ère guerre mondiale, sous le pilotage de l'Association des Anciens Combattants et du Maire Christophe PRADEL.

Une messe du souvenir, célébrée par le Père ANTOINE, a précédé la commémoration. Celle-ci s'est déroulée en présence de M. ELDINGER et de son porte-drapeau, sous le commandement du capitaine Franck EVENO, des adjudants parachutistes Jean LEGROS et Anne-Laure GALAT, du piquet d'honneur du lieutenant de gendarmerie Wilfried PETITEAU, du porte-drapeau Claude IMBERT, et en présence du lieutenant-colonel Liévin PETITEAU. Mme le Maire de La Bastide-d'Anjou et Guy CAROL, ancien Président des A.C de Montferrand, étaient excusés pour indisposition.

Mr le Maire a fait lecture de la lettre du Ministre des Armées, Le Président des A.C, Bernard LE MOAL a rappelé combien ont été terribles ces 4 années de guerre, et rude la bataille de Verdun qui a duré 300 jours et fait 1000 morts quotidiens avec 6 millions d'obus tirés...

Pour donner une idée de ce qu'ont vécu ces jeunes soldats, un extrait du livre de Maurice GENEVOIX, lieutenant de 26 ans, blessé lors de cette bataille, a été lu par René-Claude MAZELLA.

Des écoliers ont ensuite posé des bougies et cité les noms des soldats du village qui ont donné leur vie pour la France.

Les deux adjudants et le Maire ont alors déposé une gerbe en hommage.

Après un temps de recueillement et la Marseillaise, l'assemblée a été invitée à partager un apéritif offert par l'Association des A.C pour clôturer cette cérémonie qui a profité d'un temps clément apprécié.

Bernard LE MOAL



Entente Naurouze / Labastide-d'Anjou

Co-présidents : Jean-Yves Gonzalez (06 03 12 02 52) - Julien Da Costa

La pratique du foot-ball

L'équipe première fait son apprentissage au niveau régional. Après beaucoup de matches nuls en début de saison, les victoires arrivent enfin. La réserve marque le pas alors que le groupe III plafonne en haut de classement. Chez les jeunes (GOAL - Groupement Ouest Audois Lauragais), les moins de 18 ans qui évoluent en poule régionale ont quelques difficultés. Pour les autres niveaux, la compétition semble plus facile. Quant aux plus petits, une école de football vient de naître à Labastide d'Anjou.

Les Charrettes

Co-présidents : Yves Bergnes (06 23 13 54 43) - Jérôme Guiraud (06 82 33 25 45)

Pratique du football loisirs



Grâce aux lotos, les finances sont bonnes. Les résultats sportifs sont en dents de scie mais n'altèrent pas l'ambiance. Le voyage en Camargue a été une réussite, seul bémol les moustiques ont été plus agressifs que les taureaux.

Société de pêche Labastide - d'Anjou / Montferrand

Président : Lucas Gonzalez

Contact : (06 62 58 83 41 - pechelabastide11320@gmail.com)

Beaucoup de retraités s'adonnent à leur passion, la pêche. Toutefois, de nombreux jeunes sont investis dans ce loisir, notamment dans la gestion de cette association, avec toute la réglementation qui y est liée. Dernièrement réunis en assemblée générale à Montferrand, chaque participant a pu découvrir l'investissement des membres du bureau et des bénévoles, sur le terrain, quelque peu agacés par des incivilités notamment sur les panneaux explicatifs. Avec l'appui de l'AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) de Castelnaudary, notre société locale de pêche œuvre à maintenir un équilibre entre prélèvements et maintien de la ressource piscicole. Des actions pour les jeunes sont également menées. Le bureau est composé de : Président, Lucas Gonzalez ; Vice-président : Loïc Bergnes ; trésorier, Mathias Anguillo ; trésorier-adjoint : Jules Antony ; secrétaire, Patrick Cazanova ; secrétaire-adjoint : Thomas Pérez.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS



Journées du patrimoine

Patrimoine et Culture (APC)

Président : Régis QUINTA

Contact : 06 37 20 35 85

Faire connaître la richesse du patrimoine de Montferrand

Ce second semestre de l'année 2023 marquera une date forte dans la vie de l'association en raison des avancées importantes qui se sont déroulées. Parmi les sites patrimoniaux de Montferrand que l'association fait visiter, cette année, le site archéologique a été mis à l'honneur.



Journées du patrimoine



Restitutions 3D des thermes

►L'ouverture du site archéologique de Peyre Clouque au grand public lors des journées européennes du patrimoine (chaque année le troisième week-end de septembre) a fait découvrir une restitution en 3D des thermes gallo-romains. Par numérisation, nous savons maintenant à quoi pouvait ressembler le bâtiment des thermes et nous pouvons exposer une vue intérieure et une vue extérieure. Le chemin du parcours balnéaire qu'empruntaient nos ancêtres gallo-romains est désormais bien connu, bien expliqué et bien visible sur les panneaux créés.



►Les fouilles archéologiques du Fanum de Berrut, commencées en 2022, se sont poursuivies en août 2023 pour confirmer le périmètre du temple, l'existence d'un autre temple plus ancien, mieux dater cet ensemble autour de 150 ans avant Jésus Christ et estimer son utilisation jusqu'au 4ème siècle après JC. On comprend ainsi qu'un temple gallo-romain a « succédé » au temple gaulois. Désormais Montferrand peut s'enorgueillir de 22 siècles d'histoire. Les fouilles ont été conduites par Olivier de Cazanove, professeur d'archéologie romaine à la Sorbonne, et par Michel Passelac, directeur du laboratoire archéologique à Bram, accompagnés par une équipe de 11 étudiants et de Sophie Féret conservatrice du patrimoine.



Jour de visites du site de fouilles 25/08/2023

Cette campagne de fouilles 2023 a fait l'objet d'un reportage réalisé par le photographe/vidéaste/producteur Montferrandais, Philippe Benoist. L'APC ayant participé à la production de ce film vous le propose en libre accès sur le site internet de la mairie : <https://montferrand-seuil-de-naurouze.fr>



Site du Berrut au Sud-Ouest du village

Les 2 temples du Berrut



L'association espère que les travaux qu'elle conduit pourront vous intéresser et demeure à votre disposition pour vous les expliquer à l'occasion de visites qui sont organisées à la demande.



ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Président: Kévin ADAM

Contact : 06 10 53 38 62

Des animations au coeur du village

Le nouveau comité des fêtes a organisé la fête du village avec enthousiasme et remercie tous les participants du soutien que chacun a apporté à titre d'encouragement. La participation aux événements proposés en 2023 a été reçue avec satisfaction par les membres du comité qui ont innové pour mettre en place de nouvelles animations. Le comité a pris soin de coopérer avec d'autres associations du village et de mettre en œuvre des animations pour que toutes les générations s'y retrouvent.

L'année 2023 était un tour de « chauffe » et pour 2024 plein de surprises seront préparées.

Déjà une première idée à annoncer : le « Kiki Karaoké » pour février ; que chacun s'entraîne à passer derrière le micro !

Puis en mars la fête de Saint Patrick et en avril une méga chasse aux œufs. Les annonces seront faites au moment opportun pour communiquer tous les détails.

Bien sûr, la fête du village sera reconduite ; les dates à retenir : du 28 juin au 30 juin 2024.

Préparez-vous et n'oubliez pas, un pour tous, tous pour Kiki !



La bande à Kiki vous attend nombreux ! N'hésitez pas à nous rejoindre si vous le souhaitez.

Pour nous contacter : comite.montferrand11320@gmail.com



Loisirs Montferrandais

Présidente: Michèle Sandré-Pradel

Contact : 06 31 28 30 83

Adhérer et participer, c'est pour tout public



Progressivement, notre association prend son petit rythme de croisière. Certaines activités sont bien suivies : gymnastiques douce ou dynamique, yoga, échecs, après-midi détente. D'autres n'ont pu aboutir malgré des tentatives : danses des Balkans, papotage créatif, magie pour les enfants. Au total, 14 personnes participent aux cours de gymnastique dynamique de Laury, 10 préfèrent des exercices plus en douceur toujours avec Laury, 6 « yogis » apprécient les instructions de Luc et Nora. Quant aux après-midis de loisirs (marche, belote, scrabble, triomino,...), de plus en plus d'adeptes rejoignent le groupe, une bonne vingtaine d'adhérents au total. Et l'animation « échecs » qui n'avait que 2 adeptes en début de saison, a vu ses effectifs doubler et rajeunir.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire : laissez-vous tenter par une de ces animations, vous y serez les bienvenus.

ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS ASSOCIATIONS



La Cassole

Président : Gérard SANDRE

Contact : 06 12 92 39 90

Toujours un ambassadeur du village.

Au mois d'août dernier se tenait la 23^e Fête du Cassoulet. Notre équipe de festesjaïres était encore et toujours de la partie.

Notre village était présent au Village des Villages le samedi avec un stand évoquant le patrimoine riche de notre commune. Nous remercions l'association Patrimoine et culture pour sa participation et son implication.

Quant au corso du dimanche, l'équipe a réalisé un char représentant deux abeilles hautes en couleurs. Un grand merci aux petites mains qui ont confectionné les fleurs et aux « métalleux » qui ont montés la structure. Malgré la chaleur, bon nombre de spectateurs ont pu admirer les 10 chars des Mounjettes Villageoises.



APE, Association des parents d'élèves

Présidente : Andréa Sanchez

Contact tél : 06 09 54 83 33

Le soutien des parents pour des activités hors du temps scolaire

Comme chaque année, l'APE a repris du service, organisant les événements qui rythment chaque année scolaire.

Nous avons commencé cette année par Halloween le 31 Octobre avec une projection de film pour les enfants et la fameuse tournée des bonbons, le tout suivi d'une auberge espagnole et de la buvette.

S'en est suivi la commémoration du 11 novembre et sa traditionnelle vente de gâteaux, en proposant par la même occasion et pour la première année une vente de pommes, qui a été un succès.

La vente de sapins de Noël a également été un succès comme les années précédentes.

Des parents volontaires se sont relayés pour faire les paquets de Noël au King-Jouet de Castelnaudary sur la journée du 09 Décembre.

Et enfin, pour clôturer l'année 2023 en beauté, l'APE a organisé le 15 décembre une soirée de Noël : marché de Noël, spectacle et auberge espagnole pour le plaisir des petits et des grands.

Suite à ce début d'année scolaire nous souhaitons remercier tous les parents qui ont aidé et participé à l'organisation ou donné de leur temps, ainsi que ceux qui ont participé aux événements permettant de faire vivre ces moments de partage et de convivialité.

Nous espérons que les prochains mois garderont cette dynamique, car bientôt nous vous communiquerons les dates que vous pourrez noter dans vos calendriers.

Tout d'abord la soirée dansante du carnaval. Puis s'en suivra pour la première fois un marché aux plantes / vide grenier. La vente de gâteaux du 8 mai ainsi que la kermesse auront lieu comme chaque année.

Et qui sait, peut-être, d'autres surprises à venir...



COMMISSIONS

TRAVAIL PAR THÈMES

Commission communication



Comment réaliser une information complète de la population sans être intrusif ? Voici le questionnement qui nous a longtemps préoccupé. Il s'agit d'apporter aux Montferrandais, au moment opportun, des informations d'actualité sans pour autant les « inonder » avec trop d'affluence ou trop de mélange.

Nous disposons actuellement du présent bulletin avec une belle présentation et une bonne organisation mais sa parution semestrielle ne permet pas de coller à l'actualité. On note toutefois son intérêt pour rappeler les événements qui ont concouru à l'animation du village.

Nous avons également un site internet (montferrand-seuil-de-naurouze.fr) qui permet de présenter certains sujets avec approfondissement et de conserver les informations pour les retrouver à la convenance de chacun. Récemment nous avons

créé une rubrique « actualités » qui permet d'être réactif aux événements du moment. Encore faut-il que chaque Montferrandais consulte régulièrement le site internet.

Nous avons ainsi tous les instruments, il faut les mettre en musique. Jusqu'à présent c'est l'e-mail qui nous permet de communiquer en instantané. Son inconvénient est d'une part l'encombrement des boîtes mail et d'autre part l'obligation d'ouvrir sa messagerie.

Un nouveau projet pourra permettre de tout concilier : une application « Campagnol » éditée par l'association des maires ruraux de France offre la souplesse attendue.

Quand tout sera testé et validé, chacun aura la possibilité de se connecter gratuitement à cette application pour recevoir les informations et les alertes de Montferrand.

Chaque Montferrandais choisira en toute liberté de recevoir ou non ces informations.

En cas d'option favorable il recevra, en toute discrétion sur son smartphone (sans pour

autant avoir communiqué son numéro au préalable) une notification indiquant que la commune de MONTFERRAND communique une nouvelle actualité sur son site internet. Un simple clic volontaire donne accès au résumé de l'information et un nouveau clic, également volontaire, permet d'en avoir connaissance en totalité.

Par ailleurs, la notification étant envoyée immédiatement, cela permettra de disposer d'un système d'alerte en cas de nécessité.

Pour toute évolution de ce projet, vous serez informés et la méthodologie d'accès sera précisée.



Commission « espaces verts »

Pour la 2^e année consécutive, voilà la commission Espaces Verts réunie dans les ateliers municipaux en compagnie des membres de la Cassole montferrandaise pour réaliser de nouvelles décorations de Noël, et ainsi participer à l'embellissement temporaire et festif de notre commune.

Dès le début du mois de décembre ont "poussé" par-ci et par-là nos petites réalisations. Ces réalisations constituent nos vœux de bonnes fêtes de fin d'année adressés à tous.

Commission travaux

Pas de grands chambardements liés à des travaux, ces derniers mois, si ce n'est la fin du chantier de la ligne 63 Kva sur le nord de la commune. Toutefois, ponctuellement, ont été réalisés nos incontournables et récurrents travaux de voirie : « emplois », curage de fossés et reprise de busages, signalétique. En début d'été, le réseau pluvial a été refait dans l'enceinte du château, en haut du village. Après l'isolation et le ravalement du pignon ouest par une entreprise locale, nos employés communaux ont été fortement occupés par la rénovation intérieure de logements de l'ancien presbytère, suite au départ de deux locataires. Les membres du conseil municipal poursuivent l'avancée du prochain gros projet, la place de la Mairie et ses abords. Les allées, dans les deux cimetières, ont fait l'objet de demandes de subventions pour leur recalibrage. Enfin, la fibre optique va arriver. Une communication du SYADEN, insérée dans ce bulletin, vous dévoile le déroulement de cette mise en œuvre.



INITIATIVES CITOYENNES



Journée citoyenne

Treize ans déjà que notre journée citoyenne est organisée, ce fut le 30 septembre dernier.

Aucune obligation, les participants volontaires sont là pour améliorer notre village, la joie et la bonne humeur étant de mise. La contribution de chacun, ce jour dédié, est à mettre en parallèle avec la participation anonyme de plusieurs Montferrandais qui, discrètement, entretiennent avec régularité des chemins, des devant de porte, des fossés etc. Merci à tous.



Plusieurs équipes ont été constituées dans des domaines aussi divers que variés et répartis aux 4 coins de la commune.

Liste des travaux effectués :

- ▶ Curage du lavoir à la Fount d'Alzono,
- ▶ Construction d'une cabane à l'école.
- ▶ Coupe des sapinettes, à côté du barbecue,
- ▶ Nettoyage des onze croix sur les chemins,
- ▶ Peinture du portail de l'école et de la rampe,
- ▶ Élagage du mûrier platane, chemin du Coustous,
- ▶ Mis en place de géotextile et plantations au parking du Coustous,

- ▶ Peinture des balustrades des ponts de la rigole (la Belle Etoile, Ferrabouc et Lamarque),
- ▶ Nettoyage de tous les panneaux de signalisation de la commune,
- ▶ Peinture, du jubilé, en haut du village,
- ▶ Rafrâichissement de la végétation autour du phare, coupe de branches et feuillages,
- ▶ Matérialisation du dos d'âne aux Metches Basses.

Un énorme Merci encore à tous les participants, aux cantonniers de nous avoir préparé tout le matériel et à Robert pour son excellent repas.

A l'année prochaine.



Repas des voisins d'En Bonis

Fin octobre les habitants d'en Bonis se sont retrouvés pour leur traditionnel repas des voisins qui, vu la date tardive et la fraîcheur certaine, s'est déroulé dans le garage d'une famille "enbonisienne" gentiment prêté pour l'occasion. Comme à chaque fois la soirée, intergénérationnelle, s'est déroulée dans la bonne humeur, même si cette année était particulière puisque étaient présents Jacky et Domi, figures d'En Bonis qui ont quittés le hameau il y a quelques semaines ainsi que leurs remplaçants arrivés il y a peu et 4 beaux bébés qui d'ici peu galoperont dans les rues de notre charmant petit hameau.



INITIATIVES CITOYENNES

Fête des voisins aux Metchès Basses

C'était lors de la belle soirée d'été du 8 juillet 2023 qu'a eu lieu le repas annuel entre voisins du hameau des Metchès Basses.

Le vent était présent ce soir là mais un refuge a été trouvé chez Damien et la protection anti moustiques a été efficace grâce aux appareils de Jean Marie et de Jean Claude.

Rien n'a manqué pour une fête appréciée avec auberge espagnole très complète, de la musique et de la bonne humeur.

Réussite et belle soirée ont permis de prolonger la fête jusque tard dans la nuit et même jusqu'au petit matin pour certains. Et bien sûr, le rendez-vous est pris pour l'an prochain car tous les Metchois sont heureux de se retrouver pour ce type de banquet.



Hallowenn au hameau des Metches

Un événement créé il n'y a pas si longtemps devient déjà une tradition car beaucoup de personnes célèbrent Halloween le dernier soir du mois d'octobre. C'est un plaisir d'associer les petits et les plus grands qui se déguisent pour sonner de porte en porte afin de récupérer un « butin » sucré. A défaut un sort est jeté mais les intentions sont bénéfiques.

Dans le hameau des Metches c'était l'occasion d'organiser une soirée avec procession de sorcières qui n'étaient pas maléfiques et avec des personnages grimés pour l'occasion. Tout ce petit monde a déambulé devant les chaumières à la recherche des friandises adéquates.

La soirée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Le temps était trop frais pour continuer à l'extérieur, le cortège s'est vite retrouvé au chaud avec les boissons appropriées.



Nettoyage des églises :

Nos églises ne sont que trop rarement ouvertes. Aussi, lorsqu'un office doit y être célébré, il faut rapidement procéder à un important nettoyage.

Et là, nous tenons à remercier toutes les personnes qui, spontanément, ont répondu aux sollicitations de la mairie, en juillet pour l'église St Pierre d'Alzonne, en août pour celle de St Laurent.

Nous tenions à les mettre à l'honneur pour leur altruisme et leur dévouement, et tout particulièrement les jeunes qui n'ont pas hésité à prendre en main, balais, chiffonnettes et autres.

Bravo à Loïc, à Ethan, à Léa qui ont délaissé baignades, détente, copains. Sachons leur reconnaître ces qualités et les en remercier.



Séance du 19 juillet 2023

- Transmission du projet de PLU aux personnes publiques. Attente de leur retour sous 3 mois.
- Préparation du marché nocturne du 3 août 2023.
- Organisation avec le comité des fêtes de la retransmission de la coupe du monde de rugby.
- Suite aux dégâts des orages de juin, faire un curage hydraulique sous chaussée.
- Décision de réouverture du chemin communal pédestre du Barquié à la Belle étoile.
- Accord du conseil pour installer une solution de ralentissement à l'entrée du hameau des Metchès Basses;

*Les comptes-rendus sont mis sur le site web « in extenso » :
« montferrand-seuil-de-naurouze.fr »*

Séance du 28 septembre 2023

- Organisation de la journée citoyenne.
- Préparation des échanges de parcelles chemin des Tounisses pour la défense incendie et la conservation du lavoir.
- Subvention accordée à la chambre des métiers et de l'artisanat.
- Décision d'acquérir un ordinateur et un écran pour utilisation lors des conseils municipaux.
- Point sur les travaux de voirie.
- Décision sur le contenu des colis de Noël offerts aux aînés de la commune.

Séance du 25 octobre 2023

- Demande de subvention pour le revêtement des allées des cimetières fortement dégradées.
- Décision d'acquérir la parcelle ZD34 lieu-dit L'héritière pour prévoir le broyage des déchets verts.
- Demander un devis pour jointement des pierres du mur extérieur du cimetière Saint-Pierre et de la rénovation du Christ.

Séance du 29 novembre 2023

- Décision d'appellation des routes communales suite à obligation réglementaire de désigner chaque voie, même hors agglomération.
- Information suite à la désignation d'un référent déontologue pour les élus.
- Décision d'améliorer la communication des informations et alertes municipales auprès de la population montferrandaise par l'utilisation progressive d'une application numérique.

LE VILLAGE EN IMAGES



Fouilles 2023, site du Berrut



Olivier de Cazanove et Michel Passelac, archéologues, conduisent la visites des fouilles qu'ils encadrent.



Journée citoyenne



Fête du village



Marché nocturne, 3 août 2023



Journées du Patrimoine



Hommage rendu au violences faites au maire agressé à L'Hay-les-Roses, 3/07/2023.

ACTUALITES DU VILLAGE

Agenda

- 13 janvier à 18h, salle des fêtes : cérémonie des vœux à toute la population
- 23 janvier : après-midi loisirs organisé par l'Association des Loisirs Montferrandais
- Du 22 janvier au 23 février 2024 : enquêtes publiques (voir article dédié en page 3).
- 3 février : soirée karaoké du Comité des Fêtes
- 8 février à 16h30, salle des fêtes : présentation, en avant-première, du spectacle « Blanche Neige » par les élèves des TAP à toutes les personnes âgées et/ou isolées (en cours, à confirmer)
- 9 février : spectacle « Blanche-Neige » suivi d'une soirée auberge-espagnole organisée par l'APE
- 16 mars : soirée de la Saint-Patrick organisée par le Comité des Fêtes.
- 6 ou 7 avril : omelette de Pâques (il n'est jamais trop tard) organisée par le Comité des Fêtes.
- 9 juin : élections européennes
- 28, 29 et 30 juin : fête locale.

Bienvenue aux nouveaux Montferrandais.

- Christophe FERRANDIZ – 2, rue de la Barbacane
- Jean-Philippe N'GUYEN et Elodie NOURRY – 1, rue de la Barbacane
- Sébastien BOULAY et Fiona ALEXANDROVICH - 1, rue de l'Autan
- Xavier MIEULET et Maria BARBOSA - 101, chemin des Légendes
- Hubert et Clémence de POMYERS – Bourgougnou
- Dagmar LAMOTTE, Lou, Orion – 8, rue du Barri Grand

Mariage :

- Mathieu GIBERTIE avec Virginie GAUTIER, le 30 septembre 2023 – « Villestang »

Naissance :

- Leyla CHERUEL le 23 juin 2023 – 1, chemin Rivière d'Aillade
- Rose JOULIA le 25 août – 6, rue de l'Autan

Transcription de décès :

- Elise LASSALLE née PAUL, le 1^{er} juillet 2023 à Castelnaudary (11) – Chemin de l'Ecluse
- Jean RIVALS, le 10 Octobre 2023 à Castelnaudary (11) – 320, chemin de St Laurent
- Renée FONQUERGNE née ONCINS, le 7 novembre 2023 à Limoux (11) – (En Bonis)

Ouverture du secrétariat de mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 68 60 10 55 ou par mail :
montferrand.mairie@orange.fr

Directeur de la publication : M. le Maire - Rédaction : Commission
Conception : Philippe Benoist - Imprimeur : CALIMAN Imprimeur -
Crédit Photos Philippe Benoist, Mairie (Michèle Pradel-Sandré).

Prochain bulletin en juin 2024. Vous pouvez nous adresser les informations que vous souhaitez voir paraître à : montferrand.mairie@orange.fr.

BONNES FÊTES !